

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON  
CANTON DE FEURS  
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Abstention(s) : 0

Pour : 15

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 30/06/2026

**PRESENTS :** M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. Philippe PROTIERE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Nathalie STANDAERT, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD,

**ABSENTS et EXCUSES :** M. André MICHEL qui donne pouvoir à M. Jimmy GOUGAUD, Mme Annie BOMBOURG qui donne pouvoir à M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE qui donne pouvoir à M. Nicolas TISSEUR

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Philippe PROTIERE

**N° 2026-07-06-05**

### **OBJET : Décision modificative n° 01/2026**

Monsieur le Maire expose d'une erreur d'1 euro sur le montant de l'excédent de fonctionnement, une rectification est donc à effectuer.

De plus, il avait été décidé de diminuer de 20 000 € le montant indiqué en reste à réaliser pour la vente de la Maison Marguerite. Les services du trésor public informe que cela n'est pas possible au moment du vote du budget.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité des membres présents

1° - **Vote** la décision modificative suivante :

- Article 002 : - 1 €
- Article 60612 : -1 €
- Article 024 : + 20 000 €
- Article 2313 : + 20 000 €

2° - **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Philippe PROTIERE



Le Maire,  
Philippe FAYOLLE

